



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 28 janvier 2011

CM 1401/11

PARLNAT

COMMUNICATION

TRANSMISSION AUX PARLEMENTS DES ETATS MEMBRES

Correspondant : Direction Relations interinstitutionnelles
dri.parlnat@consilium.europa.eu

Objet: **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil portant modification de la directive 2000/75/CE en ce qui concerne la vaccination contre la fièvre catarrhale du mouton ou bluetongue**
[réf. 2010/0326 (COD) - doc. 5499/11 AGRILEG 4 VETER 2 PARLNAT 22]

J'attire votre attention sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil susmentionnée telle que reprise au document 5499/11 AGRILEG 4 VETER 2 PARLNAT 22 qui vient de vous être transmise, suite à la modification, le 26 janvier 2011, de la base juridique de cette proposition en la fondant sur l'article 43, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Pour le Secrétaire général

Jim CLOOS
Directeur général adjoint
Questions politiques générales et
Relations interinstitutionnelles